148e année. - No 35 Samedi 27 août 2016

ANNEXE AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 www.journal-officiel.gouv.fr



Associations Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise Fonds de dotation

Annonce n° 590 - page 39
59 - Nord
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture du Nord.

MOUVEMENT TIDJANE DE LILLE (MOTIL).

Objet : oeuvrer, à travers la pensée du Taidjanisme, à la vulgarisation des valeurs de l'Islam basées sur la paix, la spiritualité, l'amour, le respect et la tolérance ; enseigner les pratiques du Tidjanisme à travers des actions socioculturelles : chorales, conférences, débats, chants, repas, actions humanitaires ; partager les valeurs culturelles et cultuelles du tidjanisme et les principes fondateurs de la République française, vecteurs de partage et de dialogue ; sensibiliser les jeunes musulmans sur ces valeurs au service des idéaux de paix et de solidarité dans le repect des principes fondamentaux de la République française ; jouer le rôle d'organe consultatif pour les questions ayant trait à l'épanouissement d'un Islam de paix et de concorde en France ; promouvoir la culture sénégalaise ; faciliter l'intégration sociale et culturelle des primo arrivants ; favoriser l'entente et l'entraide entre sénégalais de tout âge. Siège social : appt 12, 6, rue de Cannes, 59000 Lille.

Date de la déclaration : 12 août 2016.